

**JOURNAL  
DE PHYSIQUE,  
DE CHIMIE,  
D'HISTOIRE NATURELLE  
ET DES ARTS,  
AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;  
PAR M. H.-M. DUCROTAY DE BLAINVILLE.**

---

---

JUILLET AN 1817.

---

---

**TOME LXXXV.**

**A PARIS,**  
<sup>45</sup>  
**CHEZ M<sup>RE</sup> V<sup>R</sup> COURCIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,**  
**rue du Jardinnet, n° 12, quartier Saint-André-des-Arcs.**

anneaux, sans pattes apparentes, blanc avec la tête brune. Elle se transforme en nymphe à la fin de l'été, et cette nymphe en insecte parfait au mois d'avril de l'année suivante.

Je dois remarquer que la plupart des chaumes qui ne portent pas de Galles, se détruisent dans le cours du premier hiver, et que ceux qui en portent subsistent deux à trois ans.

Le Diplolèpe du Genevrier, qui vit aux dépens de la Cécidomye de cet arbre, attaque aussi la larve de celle qui fait l'objet de ce Mémoire. Je n'ai trouvé que trois Cécidomyes dans le bocal où j'avois renfermé les Galles apportées du Plessis-Piquet, et il y avoit sept Diplolèpes.

La Cécidomye du Paturin se distingue des autres par la couleur rougeâtre de son abdomen, et par la couleur noire de l'extrémité des ailes du mâle; son corps et ses pattes sont cendrés; sa tête, ses antennes et ses ailes brunes. Sa longueur est de deux lignes; l'abdomen du mâle, d'ailleurs plus aplati, est terminé par un anneau obtus, et celui de la femelle par une longue pointe.

## LETTRE DE M. W. J. BURCHELL

A M. H. DE BLAINVILLE,

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE RHINOCÉROS,

*Et Observations de M. de Blainville sur les différentes espèces de ce genre.*

Falham, 3 avril 1817.

MONSIEUR,

L'intérêt que vous prenez aux progrès de la Zoologie, me fait croire que la communication de la découverte d'une nouvelle espèce de Rhinocéros doit vous être agréable; et si la courte description de cet animal et la figure qui l'accompagne vous paroissent dignes d'être insérées dans quelques Annales d'Histoire naturelle, je vous prie de les rendre publiques.

J'ai l'honneur d'être, etc.;

W.-J. BURCHELL.

Dans mes voyages dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, j'ai rencontré cet animal pour la première fois vers le vingt-sixième degré de latitude, habitant les plaines immenses qui sont

arides pendant la plus grande partie de l'année, mais fréquentant tous les jours les fontaines, non-seulement pour boire, mais aussi pour se rouler dans la boue qui, adhérant à une peau entièrement dégarnie de poils, sert à le défendre du soleil brûlant de ce climat. Sa grosseur excède de presque le double celle du Rhinocéros décrit sous le nom de *Rhinoceros bicornis*. Ces deux animaux sont reconnus par les Nègres et par les Hottentots, pour deux espèces très-distinctes, et portent chez eux des noms particuliers; et comme nous en avons tué dix, j'ai eu assez d'occasions d'observer les caractères qui les distinguent et qui consistent principalement dans la forme de la bouche; ce que l'on peut vérifier en faisant la comparaison du *Rhinoceros bicornis* et même de l'*unicornis* avec la figure ci-jointe, que j'ai soigneusement faite d'après nature. J'ai nommé cette nouvelle espèce *Rhinoceros simus*. Les Nègres et les Hottentots m'ont rapporté qu'elle ne mange que de l'herbe, tandis que l'autre se nourrit des branches des arbres et des buissons; ce que la forme différente de la bouche semble prouver. La tête, séparée de la première vertèbre, étoit d'une pesanteur si énorme, que quatre hommes ne purent la lever de terre, et qu'il en fallut huit pour la mettre dans le chariot. La chair des deux espèces est également bonne à manger, et elles se ressemblent par la corne double, et par le défaut de ces plis remarquables de la peau, qui distinguent, au premier coup-d'œil, le *Rhinoceros unicornis*.

Les mesures comparatives suivantes, prises sur des individus adultes que nous avons tués dans ces pays, serviront de preuve de la différence de grandeur.

De l'extrémité des lèvres à l'insertion de la queue du <i>Rh. bicornis</i>	111,	du <i>Rh. simus</i>	134
La longueur de la queue	20,		25
Circonférence du corps.	100,		140
De l'extrémité des lèvres à l'oreille.....	27 $\frac{1}{2}$ ,		43

*Observations du Rédacteur.* J'ai dû publier avec empressement et reconnaissance la Lettre et la Notice qu'on vient de lire, que M. Burchell m'a fait l'honneur de m'adresser; mais dans ma réponse à ce savant voyageur, en lui faisant mes remerciemens et en l'invitant de nous faire connoître le plutôt possible les nombreux animaux quadrupèdes et oiseaux qu'il a observés dans ses voyages dans l'Afrique méridionale, et dont il vient d'enrichir le Muséum britannique, je ne lui ai pas caché qu'il seroit fort

important d'avoir quelques notions sur la forme, le nombre des dents molaires, l'existence ou l'absence des dents incisives et même sur la forme du crâne de cet animal, avant de le regarder comme constituant une espèce bien distincte. Cela nous paroît d'autant plus nécessaire, que celles qui composent ce genre semblent encore assez loin d'être suffisamment caractérisées; on ne sait pas même encore sur quels organes doit porter essentiellement leur distinction. Il se pourroit que la disposition singulière de la peau dans quelques-unes; le nombre et la forme des cornes dont le chanfrein est armé, ne soient pas des caractères assez tranchans pour qu'à eux seuls ils pussent suffire pour établir les espèces. C'est donc au système dentaire et à la forme du crâne qu'il faut avoir recours; mais alors il nous paroît y avoir des différences si nombreuses entre les espèces à dents incisives et celles qui n'en ont pas, qu'on pourroit en admettant que l'établissement des genres doit entièrement reposer sur la considération seule du système dentaire, comme l'ont fait plusieurs zoologistes dans ces derniers temps, séparer le genre Rhinocéros en deux petits groupes. En effet, les espèces qui n'ont pas de dents incisives ont une forme et une disposition de dents molaires très-sensiblement différentes de ce qui a lieu dans le Rhinocéros ordinaire, et qui ont véritablement un assez grand nombre de ressemblances avec quelques espèces de Palæotherium, pour que M. Cuvier ait pu quelque temps être induit en erreur, et regarder comme ayant appartenu à un Rhinocéros, des dents qu'il a ensuite rapportées à son genre Palæotherium. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas inutile de rapprocher ici d'une manière succincte, ce qu'on sait sur les différentes espèces de Rhinocéros, afin de mettre les observateurs qui pourront se trouver dans des circonstances favorables, en état de nous donner quelque chose de positif à leur sujet.

## SECTION PREMIÈRE.

*Rhinocéros à dents incisives; les molaires inférieures à double croissant placés bout à bout.*

## I. Le Rhinocéros unicolore ou de l'Inde.

C'est cette espèce que l'on a vue le plus souvent vivante en Europe, et à laquelle appartient le jeune individu montré à Paris en 1815. Ses caractères sont d'avoir;

1°. Deux incisives (de chaque côté) à la mâchoite supérieure comme à l'inférieure, dont une très-petite non visible hors la peau, la première en bas et la deuxième en haut.

2°. Un grand espace vide ou une sorte de barre entre les incisives et les molaires.

3°. La peau disposée par larges boucliers, formant une sorte de caparaçon.

4°. Enfin une seule corne placée à l'extrémité du chanfrein, et qui est toujours courbée en arrière, pointue et conique, c'est-à-dire ayant ses deux diamètres à peu près égaux.

## II. Rhinocéros de Camper.

Camper se proposoit, dans une Lettre adressée à Pallas, de distinguer une deuxième espèce de Rhinocéros d'Asie avec une grande incisive de chaque côté et à chaque mâchoire (quatre en tout); d'après un crâne que M. Cuvier fait connoître sous le nom de *jeune unicomne*, et qu'il compare scrupuleusement avec l'unicorne ordinaire adulte, les différences qu'il y a remarquées consistent, 1°. dans l'élévation du crâne, ou mieux de la crête occipitale, qui est d'un quart moindre, la longueur de la tête étant la même. 2°. Dans l'absence totale de la petite incisive et même de l'alvéole à la mâchoire supérieure, quoique dans un sujet évidemment non adulte, tandis que l'unicorne ordinaire l'a toujours, et que même vieux, il a au moins les alvéoles. 3°. Enfin dans la disposition de l'os incisif, qui est évidemment plus horizontal, et dans l'absence d'une sorte d'apophyse dont l'usage est inconnu, et qui se trouve sur le même os dans le squelette d'unicorne du Muséum. D'après cela, il paroît que M. Cuvier regarde ce crâne comme plus voisin de l'espèce suivante, ou du Rhinocéros de Sumatra, en sorte qu'il se demande si ce ne seroit pas la même espèce qui auroit tantôt une et tantôt deux cornes, et bien plus, si toutes les trois ne seroient pas une seule et unique espèce, ce qui semble assez difficile à admettre. Nous serions plus portés à penser que le crâne dont il est question, et dont on ne connoît en France que la figure, n'est qu'une variété de l'unicorne; car il paroît assez hors de vraisemblance qu'une corne de plus, caractère si singulier, ne soit qu'une chose accidentelle. En outre, il est évident que la mâchoire inférieure de cette espèce de Camper est tout-à-fait semblable à celle de l'unicorne ordinaire, et que la disposition de l'os incisif est à peu de chose près la même. La position du trou sous-orbitaire est également plus rapprochée de l'échancrure nasale que dans le Rhinocéros de Sumatra; il paroît aussi que les os du nez surplombent davantage. Quant à la différence de la plus grande élévation de l'occiput, cela peut réellement se concevoir comme dépendant de l'âge, et peut-être aussi les apo-

physes sans incisives que l'on n'a encore, que je sache, observées que dans le crâne du squelette du Jardin du Roi.

### III. Le Rhinocéros de Sumatra.

Les caractères distinctifs de cette espèce sont, 1°. une incisive de chaque côté à chaque mâchoire, probablement avec la petite, comme dans le Rhinocéros ordinaire, mais implantée beaucoup plus verticalement dans les os incisifs, qui sont eux-mêmes beaucoup plus verticaux; 2°. deux cornes; 3°. la peau mince, ne formant pas des plis aussi marqués et couverts d'un poil court, noir et peu épais. Elle ne se trouve qu'à Sumatra.

On ne connoît encore cette espèce que d'après une description incomplète donnée par Bell, dans les *Transactions Philosophiques*. La forme de la mâchoire inférieure, si elle est scrupuleusement représentée, est bien semblable à celle du Rhinocéros bicorne; la tête est cependant plus grêle, plus allongée; l'orbite moins séparée de la fosse temporale. On conserve au Collège royal des Chirurgiens à Londres, une petite sous-mâchoire inférieure, qu'on m'a dit être celle découverte par Bell; mais il est extrêmement probable qu'il y a eu erreur, car bien certainement elle n'offre aucune trace de dents incisives, et pas conséquent doit appartenir à l'espèce d'Afrique.

IV. Le Rhinocéros fossile ou de Sibérie, qui se distingue aisément par la forme beaucoup plus allongée du crâne, l'ossification de la cloison des narines, l'indication des deux cornes, la forme et la grosseur de l'os incisif qui devoit sans doute porter des dents incisives, comme le dit expressément Pallas, d'après les alvéoles qu'il y a observées.

## SECTION DEUXIÈME.

*Rhinocéros sans incisives et à molaires inférieures, avec des espèces de collines transverses, etc.*

### V. Rhinocéros bicorne ou du Cap.

Cette espèce, que Parson, Sparman, et surtout Camper, ont parfaitement bien fait connoître, se distingue très-aisément de celles dont nous venons de parler, 1°. par l'absence de toute espèce de dents incisives, et même d'os pour les porter; 2°. par la forme des dents molaires, et surtout des inférieures, qui commencent à offrir des collines transverses; 3°. par la peau, qui est parfaitement lisse ou sans gros replis; 4°. enfin par l'existence de deux cornes qui paroissent être l'une et l'autre à peu près coniques

Elle n'a jamais été vue vivante en Europe, du moins dans les temps modernes.

#### VI. Le Rhinocéros d'Abissinie.

On ne connoît jusqu'à présent cette espèce que par la description et la figure que Bruce en a données dans son voyage, et qui semble représenter le Rhinocéros d'Asie avec deux cornes; aussi M. Cuvier pense-t-il que cette figure ne mérite guère de confiance, et qu'elle est artificielle, ce qui nous semble aussi fort probable. Je dois cependant ajouter qu'on m'a montré dans la Collection du Collège royal des Chirurgiens à Londres, une double corne encore adhérente à la peau, qu'on m'a dit provenir d'un Rhinocéros d'Abissinie, et avoir été, si je ne me trompe, rapportée par M. Satt; j'en donne, sous le n° 2, une figure réduite proportionnellement, dans laquelle on voit que la corne postérieure est remarquable par sa très-grande compression. Seroit-ce un caractère distinctif de cette espèce de Rhinocéros? C'est ce que je ne peux assurer.

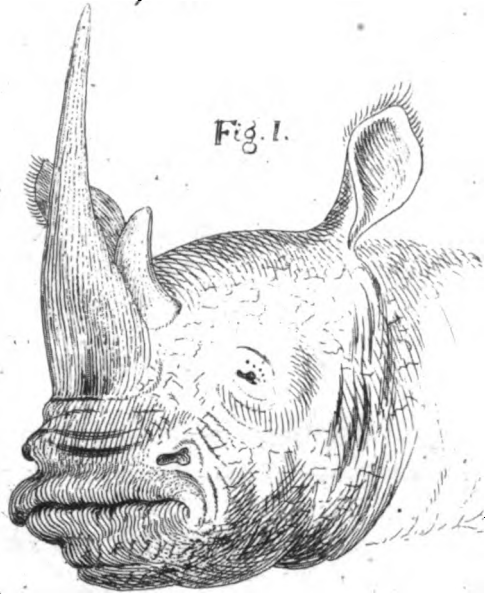
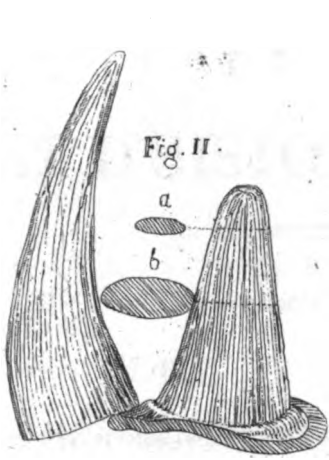
#### VII. Le Rhinocéros de Gordon.

Il faut aussi, comme méritant la peine d'être examinée de nouveau, citer cette espèce de Rhinocéros observée avec soin, à ce qu'il paroît, par le colonel Gordon, et dont Allamand a donné la description à la suite de son article Rhinocéros, dans l'édition de Buffon faite en Hollande; il dit expressément qu'avec deux cornes elle a vingt-huit dents molaires en tout, six molaires de chaque côté et à chaque mâchoire, ce qui prouve que c'est un jeune individu qu'il a observé, et une incisive de chaque côté en haut comme en bas; la lèvre supérieure n'avancant que peu sur l'inférieure. M. Cuvier, au sujet de cet animal, fait l'observation qu'il se pourroit que Gordon eût décrit les dents de son Rhinocéros après coup, et sur des crânes d'individus de l'espèce unicomne. Ne se pourroit-il pas plutôt que ce soit la même que le Rhinocéros simus de M. Burchell?

VIII. Le Rhinocéros canus ou Rhinocéros simus, dont les caractères principaux paroissent consister dans la forme tronquée et élargie du nez et de la lèvre supérieure, comme on a pu le voir dans la Notice et la figure de M. Burchell.

NOUVELLES

*Jal de Phys. Aoul 1817.*



*ad nat. viv. delin. W. J. Burchell.*